

Transit Courier 1.0E 100CH E6.2

Disponible chez **BARRAT AUTOMOBILES**

Caractéristiques techniques

Van
1.0E 100CH E6.2
Boite 6 vitesses
PEINTURE NON METALLISEE BLANC GLACIER
Tissu gris noir

Référence véhicule : TACWMJ69008

Prix remisé HT⁽²⁾ : **12 424 €**

Prix HT maximum : 17 255 €⁽¹⁾

Remise : 4 831 €

 ENERGIE Diesel  TRANSMISSION Boite 6 vitesses	 CAPACITE PTAC : Longueur : Hauteur :	 CONSOMMATION WLTP⁽³⁾ Mixte : 6.80 l/100km Basse vitesse : 7.60 l/100km Moyenne vitesse : 6.20 l/100km Haute vitesse : 5.80 l/100km Extra haute vitesse : 7.60 l/100km	 ENVIRONNEMENT⁽³⁾ Emissions CO2 mixte WLTP : 153 g/km
---	--	---	--



Options

- SYSTEME AUDIO NUMERIQUE SYNC 3 (IP13)
- - écran 4", 4 HP, commandes au volant, Bluetooth, prise USB, réception DAB
- RÉGULATEUR/LIMITEUR DE VITESSE
- - de série sur Limited
- - si véhicule équipé Sync numérique (IP36 ou IP61) et lave/essuie-glace avant automatique à détecteur de pluie
- AIDE AU STATIONNEMENT ARRIERE
- - de série sur Limited
- - si véhicule équipé audio Sync numérique
- ÉCLAIRAGE RENFORCE A LED DU COMPARTIMENT DE CHARGEMENT

Équipements

Merci de contacter votre concessionnaire afin de connaître la liste exhaustive des équipements de série pour ce modèle

BARRAT AUTOMOBILES
1 Rue de Pasquis
03100 MONTLUCON

Coordonnées GPS :
Latitude : 46.36127000
Longitude : 2.59237600

04 70 05 68 11
www.fordbarratautomobiles.fr

Mentions légales

Les informations apparaissant sur ce site sont mentionnées à titre indicatif. Malgré sa mise à jour régulière et toute l'attention qui y est portée, certaines informations peuvent néanmoins se révéler obsolètes en raison de l'évolution des produits. Ainsi, Ford se réserve le droit de modifier à tout moment les spécifications, les options, les couleurs et les prix de ses modèles décrits sur le site. Pour obtenir les informations les plus récentes sur les caractéristiques et les tarifs de nos produits, il convient de vous adresser à votre concessionnaire.

- [1] Prix maximum HT
- [2] Prix HT prenant en compte la remise conseillée
- [3] Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.